

Notre opposition aux projets de construction de mosquées en France est fondée et saine

écrit par Christine Tasin et Jacques Lenormand | 5 octobre 2023



Les projets de constructions de mosquées en France attirent notre attention et, franchement, nous nous y opposons.

Parmi les nombreux (plus de 200 ?) projets actuels de constructions de mosquées en France (certains préfèrent employer les termes moins brutaux ''d'agrandissement de lieu de prière'') se distinguent ces derniers temps celui de Montreuil (93), de Saint-Brieuc (22) et de Saint-Malo (35).

Ne pouvant plus progresser en formations armées sur les champs de bataille (sauf à quelques rares exceptions comme pour s'accaparer le nord de l'île de Chypre en 1975 ou, tout dernièrement, pour s'accaparer l'Artsakh (ou Haut-Karabakh arménien) l'islam pourrait appliquer la stratégie des Frères musulmans et s'étendre dans les pays convoités par l'immigration et une forte natalité, puis exiger des Français la reconnaissance et l'abandon des places prises, nous mettant devant le fait accompli.

Ce qui semble se passer actuellement dans pas mal d'endroits et notamment dans ces trois villes précitées y ressemble pas mal...

L'affaire ne date pas d'hier mais est l'aboutissement d'un long processus et de longues séances de lobbying, de promesses, de chantages, de prêchi-prêchas sur le ''vivre ensemble'', le ''faire société'', sur les prétendues différences d'essence entre islam et islamisme, sur l'application du principe de laïcité, sur le besoin de lieux de culte pour la ''dignité'' des pieux adorateurs d'Allah et pour l'édification morale des enfants musulmans qui risquent, si la mosquée ne les prend pas en mains, de finir mal... Et, bien souvent, avec la complicité de municipalités communistes ou socialistes à la recherche d'électeurs musulmans pour les élections à venir.

Déjà, le 11 avril 2011, ''**Riposte Laïque**'' avait tonné :
« *Il y a trop de mosquées en France*'' par Maxime Lépante

<https://ripostelaique.com/il-y-a-trop-de-mosquees-en-france.html>

Mais comme toute personne critique de l'islam en France est aussitôt taxée d'extrémiste de droite, elle n'est pas entendue et nous sommes écartés du débat. Nous sommes donc obligés de nous répéter, d'insister.

1. Les immigrés en France viennent s'ils le désirent avec leurs croyances ou foi et les pratiques culturelles afférentes, mais doivent se conformer à nos lois et au principe de laïcité, et non entamer une campagne d'islamisation des Français ni de prise de possession de la France pour le compte de l'islam.
2. La majorité des Français expriment aujourd'hui leur désaccord avec l'abus constaté d'une trop forte présence immigrée et d'une prégnance de l'islam qui ne correspondent pas avec les accords civilisationnels de départ. Le contrat était d'accueillir un certain nombre d'immigrés travailleurs acceptant de s'intégrer et de s'assimiler, et non de subir une population se comportant trop souvent en remplaçants arrogants et opposés à notre civilisation.
3. Les souffrances endurées par la population française ne peuvent plus être niées, en plus du coût financier de cette présence immigrée et du caractère musulman de cette immigration (car l'islam coûte plus cher aux contribuables français que toute autre culture importée à cause du devoir de djihad, de conquête, inhérent à cette organisation s'étant bien débrouillée pour obtenir le label valorisant de "religion". Il ne s'agit pas de discrimination en constatant ce fait, puisqu'il est basé sur les chiffres de la délinquance, des besoins en forces de l'ordre et en éducation spécialisée, de luttés contre la radicalisation et de se garder des extrémismes qui découlent d'une application scrupuleuse et tatillonne des devoirs

islamiques tels que les pratiquaient les ''pieux ancêtres'' enseignés en modèles à suivre par tous les musulmans).

4. La tentative de faire une distinction entre ''islam'' et ''islamisme'', entre ''islam modéré'' et ''islam immodéré'', entre les ''bons musulmans'' et les ''islamistes'' tient du sophisme et de la casuistique et sert les intérêts des partisans de la conquête de la France en pratiquant la stratégie des Frères musulmans, initiateurs de ces distinctions créées pour servir d'écrans de fumée.
5. Les Français sont trop souvent dépossédés de leurs droits de s'opposer à l'extension de l'islam en France, accusés de discrimination, de racisme, d'atteinte à la laïcité, d'extrémisme, de refus du ''vivre ensemble'', de créer la discorde, de vouloir la guerre civile, et condamnés à laisser faire sans pouvoir s'opposer à la destruction de leur identité et de leur civilisation. De trop nombreux responsables politiques et de la Justice n'écoutent plus les Français pourtant dépositaires de l'identité française et citoyens du pays France, mais imposent un mirage, une utopie, qui correspond exactement aux rêves des propagateurs de l'islam : le remplacement des choix de vie et des lois choisies précédemment par les Français par une soumission à la loi islamique.

Des mosquées pour quoi faire ?

De tout temps le marquage du territoire conquis a été une urgente nécessité de l'islam. L'inauguration de la mosquée de Jérusalem a eu lieu en 705. Les mosquées ont alors continué à saluer partout les victoires des armées arabes puis turques durant les conquêtes. Et aujourd'hui, en France, nous devons assister, écœurés, tenus judiciairement au silence et à l'immobilité, impuissants mais en sanglots,

à ces manifestations islamiques de mille et mille victoires locales. A ces coups de canon saluant chez nous notre défaite et nous narguant.

Et si nous protestons, nous sommes traités de racistes, d'extrémistes de droite, et condamnés.

Au nom de la politique du moment et de la Justice du moment, nous recevons l'ordre d'abandonner la France à l'islam et de faciliter la conquête aux musulmans inspirés par les textes coraniques.

Des textes pourtant en contradiction avec nos lois, car ils appellent à la haine, à la violence et à la guerre, au racisme et à l'antisémitisme.

Mais on nous demande (on exige de nous, sous peine de condamnation judiciaire) de faire comme si cela ne concernait pas réellement des musulmans. « Ils diraient une chose, mais ils feraient en réalité son contraire... » !

Enregistrées dans les préfectures sous l'appellation « association culturelle » parce qu'elles abritent une bibliothèque (souvent réduite aux ouvrages coraniques), les mosquées jouent sur du velours en France.

Elles transmettent le coran et les versets aux contenus pourtant en contradiction formelle avec nos lois, car ces versets sont des appels à la haine, à la violence, à la guerre, au racisme et à l'antisémitisme. Elles transmettent également l'information de la primauté de la parole de Dieu, donc le texte du coran, sur les lois humaines, donc sur les lois de la République auxquelles tous les habitants de la France sont censés devoir se conformer.

Elles transmettent également aux fidèles une histoire erronée, fausse, biaisée des origines de l'islam, de

l'écriture du coran, et du personnage présenté comme le prophète de l'islam (avec une distorsion de près d'un siècle le concernant et d'environ 2 siècles pour ce qui concerne l'écriture du coran).

Elles transmettent l'interdiction de changer de religion : le musulman est assigné à vie à la ''religion'' dans laquelle il est né, donc celle de ses parents ou de sa communauté. Elles transmettent également la hiérarchie imposée par Dieu, inscrite dans les textes fondateurs de l'islam, parmi les humains : les Arabes choisis par Dieu, ont la mission et le devoir d'étendre au monde l'islam, les hommes sont supérieurs aux femmes, les musulmans aux autres humains.

Elles transmettent le choix divin d'une société théocratique, dirigé par un Guide suprême ou guide spirituel, héritier du calife successeur de Mahomet, qui est supérieure à notre système politique de République laïque.

Et, malgré tous ces désaccords, nous sommes priés de nous taire et de faciliter l'implantation de ces mosquées dans notre pays !

Une communication pro-islam irréprochable.

Nous sommes priés d'être en empathie avec le message d'appel aux dons pour [la construction de la mosquée de Saint-Brieuc](#). Il est touchant, empreint de bienveillance, souhaitant aux musulmans « *un environnement paisible et confortable* », alors qu'il contredit la réalité, la dégradation de la qualité de vie subie tous les jours par les Français épuisés par une immigration non voulue ! Il faut le lire pour le croire :

« *Chers amis et membres de la communauté,*

Nous sommes ravis de vous informer que nous avons pris la décision d'agrandir notre mosquée afin de mieux répondre aux besoins croissants

de notre communauté. Nous avons récemment constaté que de plus en plus de personnes assistent à nos prières et événements communautaires, ce qui est une excellente nouvelle.

Cependant, cela signifie également que notre mosquée actuelle est devenue trop petite pour accueillir tout le monde. Nous sommes donc à la recherche de soutien et de générosité pour nous aider à financer la construction d'une nouvelle extension pour notre mosquée.

Nous croyons que cette expansion sera une bénédiction pour notre communauté et permettra à chacun de pratiquer sa religion dans un environnement paisible et confortable. Nous espérons que vous partagez notre vision pour cette entreprise et que vous pouvez contribuer généreusement pour nous aider à atteindre notre objectif.

Tous les dons sont les bienvenus, qu'ils soient petits ou grands. Chaque centime compte pour nous aider à atteindre notre objectif. Si vous êtes intéressé à faire un don, veuillez nous contacter à l'adresse e-mail suivante : projet.averroes@mail.fr pour obtenir plus d'informations.

Nous remercions à l'avance tous ceux qui ont déjà contribué et ceux qui envisagent de le faire. Votre générosité et votre soutien sont très appréciés et nous aideront à réaliser ce projet important pour notre communauté.

Que Dieu bénisse tous ceux qui contribuent à cette construction. »

Pour la construction de la mosquée de Saint-Malo, le refrain est identique, et une pétition a été lancée :

« La pétition

Les musulmans, très nombreux dans le pays malouins, ont besoin d'un lieu décent pour accomplir leur culte.

La mosquée de Saint Malo fonctionne très bien depuis 5 ans, alors merci de ne pas nous mettre des bâtons dans les roues. Ne politisez

pas le débat.

On ne peut pas stopper le fonctionnement à cause de l'actualité.

Comment allez-vous faire dans 20 ans quand beaucoup de gens français de souche seront musulmans ? ! »

On pourrait penser qu'il s'agit d'un canular, d'une fausse pétition, d'un tract lancé par des opposants, mais non ! c'est le vrai texte de la vraie pétition !

Et, pour Montreuil, ACTU Paris s'enthousiasme sous la signature de Dorine Goth le 30 Sep 23 :

*L'objectif est de répondre « à un besoin manifeste ». À l'occasion du conseil municipal du mercredi 27 septembre 2023, la municipalité de **Montreuil (Seine-Saint-Denis)** a voté l'octroi d'un terrain à la Fédération musulmane du Bas Montreuil pour la **construction d'une nouvelle mosquée.***

Un lieu « de bonne qualité »

« C'était un engagement de longue date de notre majorité afin de permettre aux fidèles de la salle des prières des Sorins un lieu prévu à cet effet, de bonne qualité, inséré dans l'environnement urbain », a présenté Patrice Bessac, le maire communiste, lors de la séance.

La mosquée s'installera au 172, boulevard de Chanzy. Sur une surface de 1 646 m², elle comprendra « plusieurs espaces intérieurs et extérieurs aménagés ». « Les jardins à l'arrière seront entièrement sauvegardés », précise l'édile.

Le maire, inspiré par le discours de fraternité prononcé par le pape François à son passage à Marseille, se dit conscient que « les plus fanatisés déverseront leur haine contre notre décision ».

Un bail emphytéotique

*Pour l'opération, Montreuil a établi **un bail emphytéotique d'une durée***

*de 99 ans, pour un euro symbolique. « Il n'a jamais été question de favoriser telle ou telle association, mais plutôt de **garantir une égalité de traitement**, conformément à la loi de 1905 et à son article 2. La Ville ne verse pas un seul centime dans l'édification de ce nouveau lieu de culte ou toute autre action qui aurait un rapport avec l'exercice d'une religion en particulier », insiste Patrice Bessac.*

Mais pour Thomas Mettey (LFI), adjoint au maire chargé de la politique de la ville, « permettre la construction d'un édifice religieux quelqu'il soit revient indirectement à subventionner le lieu de culte ». « Je ne suis pas opposé à la construction d'une mosquée, mais à tout financement public indirect de la pratique religieuse », s'est-il opposé. La décision a été adoptée, malgré deux votes contre et deux abstentions. Les travaux doivent débuter « dans un avenir proche ».

Et pour Marine Langlois, de BFM, dans son papier du 23 Sep. 23, les grands mots de ''fraternité, partage, respect, douceur, accueil... » peuvent sans rire être accolés à ''islam'' : « Pour le maire communiste, « le débat français s'enlise souvent dans la boue des propos opportunistes contre les musulmans ». Il a bien conscience que sa décision pourra provoquer un torrent de « haine » sur les réseaux sociaux, mais cela ne l'arrêtera pas dans sa décision.

« Montreuil est un formidable atelier qui construit jour après jour l'exemple d'une unité fraternelle. Notre culture de partage a une France d'avance. (...) Il est pour moi, de notre devoir, à nous élus et responsable de gauche, d'affirmer haut et clair que le respect, la douceur et l'accueil serein sont les premières conditions pour reconstruire notre maison commune », termine l'élu de gauche. » Marine Langlois.

A GUICHAINVILLE, en Normandie, cela ne se passe pas aussi bien que souhaité. En effet, un bras de fer oppose le secrétaire départemental du P.S. de l'Eure à Nicolas Bay, député européen et membre du Bureau de ''Reconquête'', qui s'oppose au projet de construction d'une mosquée.

L'IREF (Institut de Recherches Economiques et Fiscales) nous relate les faits le 6/2/2023 :

« Le député européen Nicolas Bay est très critique de la construction d'une mosquée à Guichainville, près d'Evreux, en Normandie. « J'ai dénoncé la construction d'une mosquée monumentale avec minaret de quinze mètres de haut et école coranique à Evreux » a-t-il expliqué sortant de l'hémicycle du Parlement européen à Bruxelles.

Mais il a perdu son immunité parlementaire dont la majorité vient de voter la levée, « à la demande d'Eric Dupond-Moretti, le ministre de la Justice française ». Le député est visé par une enquête pour incitation à la haine suite à la diffusion d'une vidéo en mai 2021, alors qu'il était tête de liste du Rassemblement national pour les élections régionales en Normandie. Il y dénonçait « l'islam politique qui se propage partout en France et ici même en Normandie » avant de déclarer : « Il faut arrêter le communautarisme, quand on sait qu'il importe à la fois de la délinquance, de la criminalité, et du terrorisme, comme on l'a vu avec l'assassin de Samuel Paty à Conflans-Sainte-Honorine il y a quelques mois, qui était originaire d'Évreux, d'un quartier tout proche d'ici ».

« Bien sûr je continuerai de combattre contre l'islamisation de la France, contre un Islam à la fois radical et conquérant » maintient Nicolas Bay, alors que Timour Veyri, secrétaire départemental du PS de l'Eure à l'origine du signalement, se félicite : « Aujourd'hui comme demain, je suis déterminé à ne rien céder face à la parole raciste et à ne jamais laisser des opportunistes populistes salir l'image de ma ville ».

Par contre, à Rennes, tout baigne : «La plus grande mosquée de Bretagne sera construite à Rennes »

**La Bretagne semble toute prête à accepter son islamisation.
Gast !**

« Le feu vert de la municipalité » écrit Ouest-France :

Avec le **feu vert** de la municipalité, qui se portera acquéreuse dans un premier temps auprès du Crous pour le revendre aussitôt à l'association, la nouvelle mosquée devrait ouvrir à l'horizon 2024 et disposerait de dix fois plus d'espace.

La **transaction** s'élèverait à 600 000€, indiquent nos confrères de Ouest-France, et reste à être approuvée par le conseil municipal. Il ne manquerait plus que 10 000 euros à Averroès pour boucler la campagne de don qu'elle a initié. »

La loi française nous laisse-t-elle cependant une possibilité d'agir si nous avons de réels motifs, fondés, de nous opposer à la construction d'une mosquée ?

Oui.

Dans "Se Loger" (avril 2015) et sous le titre : peut-on s'opposer à un projet de construction ?

Quid de la formation d'une association pour contester un permis de construire ?

Si vous êtes tenté par la formation d'une association pour peser plus lourd lors de la contestation d'un permis de construire, soyez vigilant. En effet, on peut penser que l'action collective sera peut-être plus convaincante, or **la loi lutte contre la formation d'associations fictives**, et cela peut donc devenir une faiblesse.

Il faut savoir que par le passé, de nombreuses associations se sont montées dans l'unique objectif de contester certains permis de construire, et leur recours peut être considéré comme abusif, ce qui peut entraîner des sanctions.

Depuis 2006, le champ d'action des associations est réduit, et ces

associations ne peuvent pas contester tous les permis de construire. Pour pouvoir le faire, il leur faut respecter plusieurs conditions :

- *Les **statuts constitutifs de l'association** doivent être déposés en préfecture à la date d'affichage de l'autorisation et non à la date d'introduction du recours.*
- *On doit pouvoir relever un lien suffisamment cohérent entre les intérêts défendus par l'association, au regard de ce qui est mentionné dans ses statuts, et la décision qu'elle souhaite contester.*

LES POINTS CLÉS À RETENIR

- *Pour pouvoir vous opposer légalement à un permis de construire, vous devez justifier d'un intérêt à agir, encadré par la loi.*
- *Les recours abusifs sont sanctionnés par le versement de dommages et intérêts.*
- *Si vous souhaitez contester un projet de construction, vous disposez d'un délai de deux mois à partir du premier jour de l'affichage du permis de construire, et vous avez la possibilité de former un recours gracieux ou un recours contentieux.*

On notera que Résistance républicaine existe depuis 13 ans et donc que l'on ne peut lui opposer la « formation d'une association fictive ». N'hésitez pas à nous demander de l'aide.

Nous relaierons vos actions d'opposition à la construction de mosquées

Vos convictions, comme les nôtres, sont respectables : républicaines, patriotiques, françaises. Dictées par les intérêts de la France et des Français. Ce qui n'est pas encore formellement interdit.

Nous appuierons donc vos démarches, les ferons connaître et

diffuserons vos initiatives, de façon à démultiplier les actions. Le but étant d'aboutir à l'annulation des projets.

Voir ici nos propositions de tracts :

<https://resistancerepublicaine.com/2023/10/05/construction-de-mosquees-a-saint-malo-saint-brieuc-montreuil-tracts-a-imprimer/>